

## Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : GEMAPI : Poste de suivi de la gestion et de l'entretien courant des rivières : demande de subvention auprès de l'agence régionale de santé**

**Séance du 26/11/2021**

**2<sup>ème</sup> convocation**

**Délibération n° 64**

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 12

Absents : 28

Votants :

- dont « pour » : 12

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 22 novembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le vendredi 26 novembre 2021 à 16heures.

**Présents :**

AMBDI Youssouf , MADI OUSSENI Mohamadi, Ridhoi Zainabou CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, , MROIVILI Mouhamadi Moindjié, MDALLAH Anlamati, , SAID-SOUFFOU Soula, BOINA M'ZE Salim, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, Mohamed Zainaba,

**Absents :**

CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, , SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ALLAQUI Mohamed, ATTIBOU Zaïnati, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, , ABDOU Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchat,

**Secrétaire de séance** : Mme MDALLAH Anlamati

Vu les statuts communautaires et les actions à mener en matière de gestion des milieux aquatiques, et plus particulièrement le suivi de la gestion et de l'entretien courant des rivières communautaires,

Vu la délibération n°49 en date du 30 septembre 2021 portant mise à jour du tableau des effectifs communautaires,

Considérant qu'il importe de planifier, d'organiser et de suivre la gestion de l'entretien courant des rivières communautaires par une équipe d'agents en contrat « Parcours Emploi Compétences » qui requièrent un encadrement de proximité,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

### Décide

- D'affecter un poste ouvert au tableau des effectifs et non pourvu d'adjoint administratif territorial à la compétence GEMAPI et plus particulièrement à l'organisation et au suivi de la gestion et de l'entretien courant des rivières communautaires.
- Sollicite à ce titre une subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte au titre de la santé environnementale d'un montant de 45.000 € correspondant au poste susvisé et aux charges de gestion associées telles que déclinées dans le budget prévisionnel joint au dossier de demande de subvention.
- D'autoriser Monsieur le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré le 26/11/2021  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre**

**Le président de la 3CO**



Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA  
Date de signature : 30/11/2021  
Qualité : Signature de PDF Président

**M. IBRAHIMA Said Maanrifa  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest**